

Conférence

Bâtiment, mieux concevoir pour éviter les déchets !

Mercredi 9 décembre 2015
Centre Condorcet à Pessac (33)

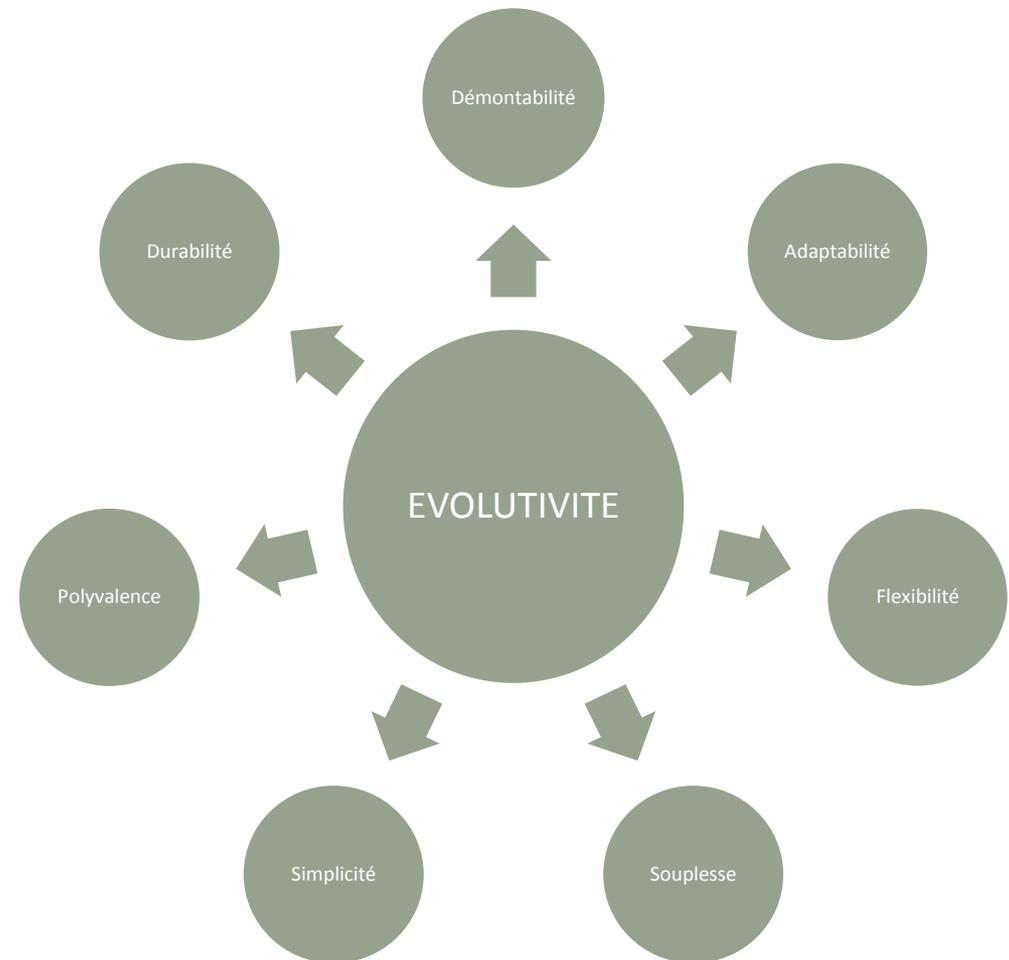


Evolutivité

Anne COYOLA, XB architectes

DÉFINITION

- ✓ Manière de concevoir une structure ou un bâtiment capable de **supporter des modifications ultérieures**
- ✓ Proche de la **démontabilité**
- ✓ Notion de **temps** et de **durabilité**
- ✓ Lié à la **flexibilité**, **polyvalence**, **simplicité**...



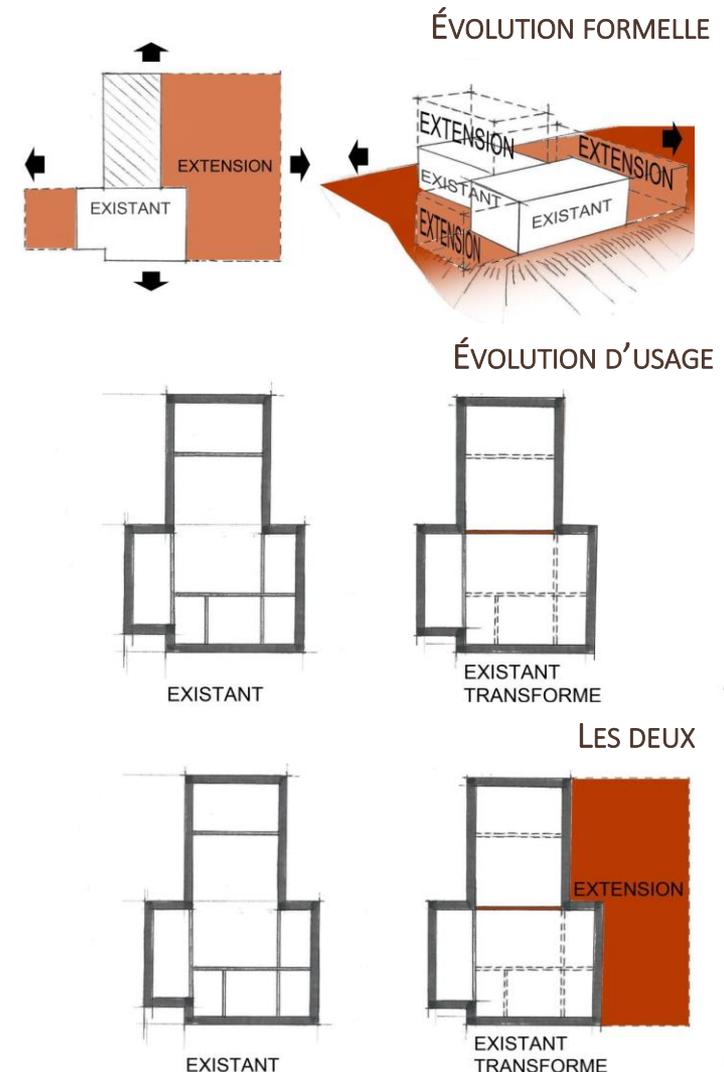
UNE ARCHITECTURE ADAPTABLE

- ✓ C'est une architecture qui s'adapte, se **transforme** plutôt qu'elle ne limite, est **motrice** plutôt que statique, **interagit avec ses utilisateurs** plutôt que de les restreindre à une utilisation prédéfinie.
- ✓ Par leur **fonction**, leur **fonctionnement** ou leur **emplacement**, les bâtiments évolutifs visent à réagir à des changements de situation.



POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

- ✓ Permettre une grande flexibilité à l'intérieur du bâtiment (transformation d'usage)
- ✓ Dimensionner et repositionner les éléments en prévision d'une future extension (transformation formelle)
- ✓ Prévoir des éléments démontables et/ou adaptables (transformation d'usage/démolition)



FLEXIBILITÉ INTÉRIEURE

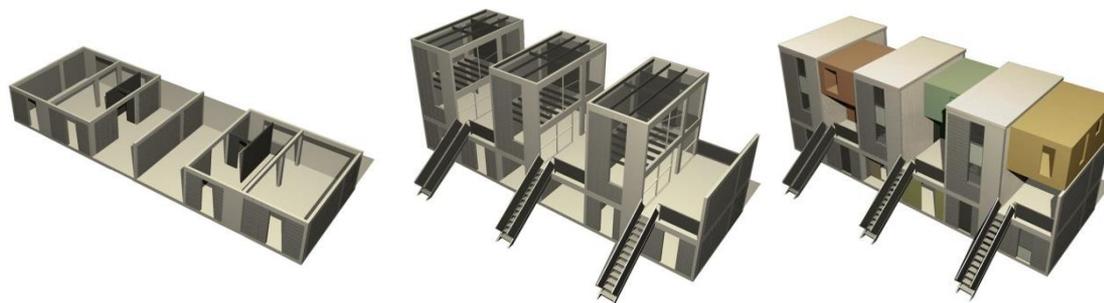
- ✓ Privilégier le **plan libre**
- ✓ Choisir des éléments **adaptables, flexibles, démontables, mobiles, etc...**
- ✓ Externaliser les blocs sanitaires de l'ensemble de la structure.
- ✓ Externaliser les accès et circulations.



FUTURE EXTENSION

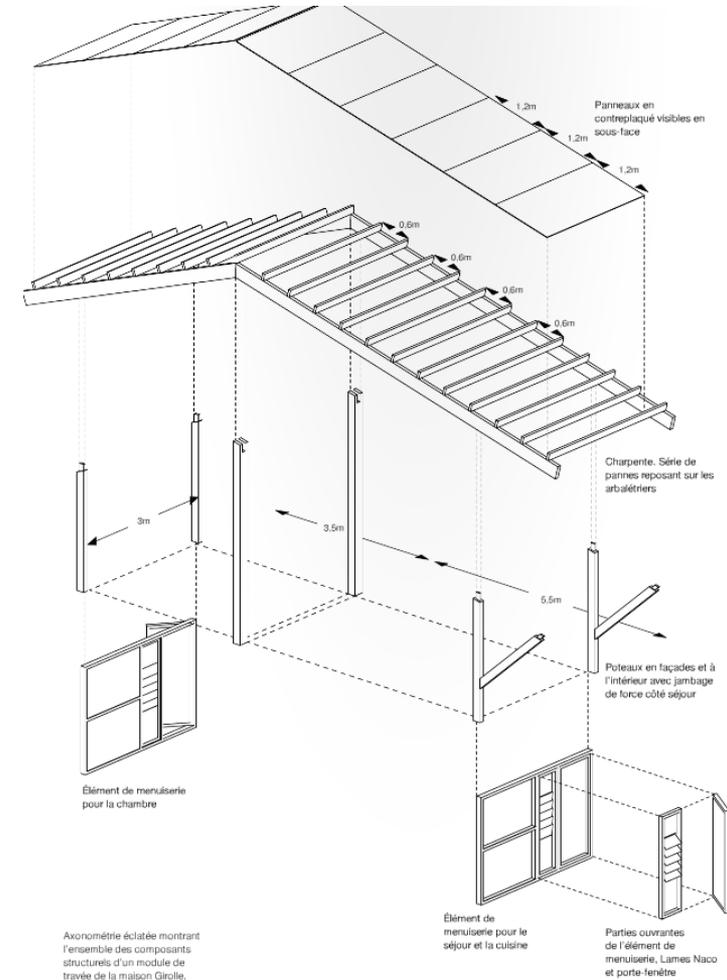
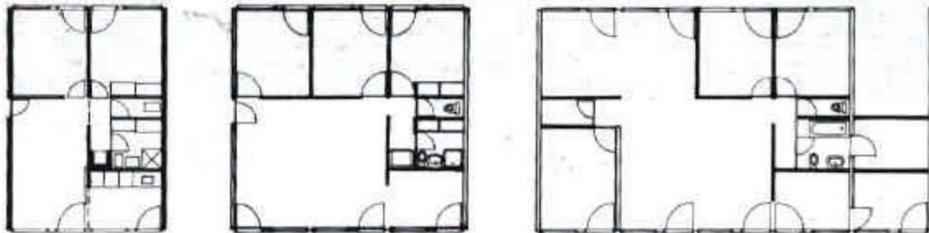
Dimensionner et positionner les éléments en prévision d'une future extension :

- ✓ Prise en compte des liaisons en intégrant contraintes foncières et réglementaires
- ✓ Prévoir le surdimensionnement des éléments structuraux et/ou les réseaux en vue de l'évolution prévue.



ÉLÉMENTS DÉMONTABLES

- ✓ Concevoir des éléments démontables, facilement interchangeables, en vue d'un futur agrandissement ou d'un changement d'affectation



Merci de votre attention